



GUIDE DE ROUTE – Grand Prix StEtienne – Loire



GRAND PRIX CYCLISTE ST-ETIENNE LOIRE

Samedi 25 Mars 2023
Stade Geoffroy Guichard

12h30 : DEPART

16h15 : ARRIVEE

13h00 - 16h00 : COURSES D'ATTENTE

+ d'infos : www.ecsel-cyclisme.fr



une organisation de



Saint-Étienne
Ville créative design

Loire
LE DÉPARTEMENT

Crédit & Mutuel



DOSSIER COURSE

Saint-Étienne
Ville créative design

Loire
LE DÉPARTEMENT





COMPÉTITION

1. Engagements & Règlementation
2. Permanence & Lieu pratiques
3. Avant et Après course
4. Règlement particulier de l'épreuve
5. Challenge Raymond POUIDOR – Cité du Design
6. Parcours et sécurité
7. Organisation



ecsel - PhPRADIER - <http://ecsel-cyclisme.fr>





1. Engagements & Règlementation

Engagements

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il accepte toutes les clauses. Chaque coureur s'engage à respecter le code de la route. L'engagement se fera par équipe. Un droit d'engagement de 11 € par coureur devra être acquitté.

Les engagements devront être régularisés sur le site www.ffc.fr

Participation

Conformément au règlement FFC, l'épreuve est ouverte à titre individuel ou par équipe de structure suivante :

- Equipes continentales UCI françaises ;
- Equipe nationale française ;
- Equipes étrangères, régionales et de club (3 au maximum)
- Pôles
- Equipes de division nationale 1
- Equipes de division nationale 2
- Equipes de division nationale 3
- Equipes de sélections régionales ou Equipes Interrégionales ;
- Equipes de Comités départementaux ;
- Equipes de club

Le nombre d'engagés est fixé à 200. Le nombre de coureurs d'un même club ne pourra être supérieur à 12, si le nombre maximum de coureurs engagés (200) est atteint. Dans le cas contraire, une tolérance est admise, sous réserve, qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres équipes ayant sollicité leur engagement. Les engagements à titre individuel ou par équipe sont admis.





1. Engagements & Règlementation

Arbitres

Président du Jury : Jean-Pierre CHEVALIER

Commissaires : Sandrine DUFOUR – M. BAUDO

Juge Arrivée : Jocelyne COPPOLA

Arbitre Moto 1 : Olivier DUFOUR

Arbitre Moto 2 : Olivier CHAPRIER



Organisation

L'épreuve du Grand Prix Cycliste de Saint-Etienne Loire est organisée par L'Espoir cycliste de Saint-Etienne Loire (ECSEL) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme

Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes Elites, Elites Pro et Opens 1. Elle est inscrite au calendrier national FFC et classé 1.12.1 « élite-nationale ».

Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu à :

Vestiaires dans l'enceinte du Stade Henri LUX (200 m sur la droite de la ligne d'arrivée) 42000 SAINT-ETIENNE



2. Permanence & Lieux pratiques

Samedi 25 mars 2023: Les permanences du départ

La permanence de départ se tient le samedi 26 mars 2022 à partir de 9h et jusqu'à 10h45, au Stade Henri Lux. La confirmation des partants et le retrait des dossards et des plaques de cadre sont remis aux directeurs sportifs de chaque équipe sur présentation des licences des coureurs lors de la permanence.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en la présence des membres du collège des commissaires est fixée le samedi 25 mars 2023 à 11h00 et se tiendra dans les salons du Stade Henri Lux. La voiture suiveuse est admise à partir de 4 coureurs.



ecsel - PhPRADIER - <http://ecsel-cyclisme.fr>

Samedi 25 mars 2023: La permanence d'arrivée

Elle se tiendra à proximité immédiate du podium dédié aux classements (à droite sur la ligne d'arrivée).

Les prix spéciaux (les 3 premiers du classement GPM, les 3 premiers du classement des points chauds, le 1er espoir) seront payés sur place dès le retour des dossards et des transpondeurs de l'ensemble de l'équipe des coureurs concernés.

Tout transpondeur non rendu ou abimé sera facturé 60 € par le prestataire de la FFC

L'information course sera assurée par la société VITTA, qui assurera également le dépannage neutre. Les informations courses sont émises sur les fréquences 157.550 mhz

Radio-Tour : Michel MEUNIER

Speaker de l'épreuve : Lilian COUILLEZ



3. Avant et après course

Feuille de départ

Photo des équipes et signature

Le samedi 25 Mars 2023

De 11h15 à 12 h20

Podium

Rue de la tour (devant le stade Geoffroy Guichard)

42000-SAINT-ETIENNE

Signature des coureurs suivant protocole en cours à la date de la course.

Départ

Afin que le cortège des véhicules accompagnants l'épreuve puisse se mettre en place, l'épreuve se fera par un départ fictif à partir de la ligne d'arrivée

12h25 – Appel des concurrents

12h30 – Départ fictif

12h55 – Départ réel arrêté devant la stèle Kivilev

9,8 km en fictif suivi du départ arrêté devant la stèle Andréi Kivilev

Après course

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur pointé à plus de 10 minutes du peloton principal, doit s'arrêter et quitter la course après avoir remis son dossard au camion balai.



Crédit Mutuel



ACTIV' RESEAUX
BTLM





4. Règlement particulier de l'épreuve

Article 1. Organisation :

L'épreuve « Grand Prix de la ville de Saint-Etienne et du Conseil Départemental de la Loire », est organisée par l'Espoir Cycliste Saint-Etienne, 6, rue Mario MEUNIER 42000 SAINT-ETIENNE sous les règlements de la FFC.

Elle se dispute le samedi 25 mars 2023 à partir de 12 h 30

Article 2. Type de l'épreuve :

L'épreuve est réservée aux athlètes Elites, Elites Pro et Opens 1. Elle est inscrite au calendrier national FFC et classé 1.12.1 « élite-nationale ».

Article 3. Participation :

Conformément au règlement FFC, l'épreuve est ouverte à titre individuel ou par équipe de structure suivante :

- Equipes continentales UCI françaises ;
- Equipe nationale française ;
- Equipes étrangères, régionales et de club (3 au maximum)
- Pôles
- Equipes de division nationale 1
- Equipes de division nationale 2
- Equipes de division nationale 3
- Equipes de sélections régionales ou Equipes Interrégionales ;
- Equipes de Comités départementaux ;
- Equipes de club

Le nombre d'engagés est fixé à 200. Le nombre de coureurs d'un même club ne pourra être supérieur à 12, si le nombre maximum de coureurs engagés (200) est atteint. Dans le cas contraire, une tolérance est admise, sous réserve, qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres équipes ayant sollicité leur engagement. Les engagements à titre individuel ou par équipe sont admis.



4. Règlement particulier de l'épreuve

Article 4. Permanence :

La permanence de départ se tient le samedi 25 mars 2023 à partir de 9h et jusqu'à 10h45, au Stade Henri Lux. La confirmation des partants et le retrait des dossards et des plaques de cadre sont remis aux directeurs sportifs de chaque équipe sur présentation des licences des coureurs lors de la permanence.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en la présence des membres du collège des commissaires est fixée le samedi 25 mars 2023 à 11h00 et se tiendra dans les salons du Stade Henri Lux. La voiture suiveuse est admise à partir de 4 coureurs.

La permanence de fin de course pour le retour des transpondeurs, plaques de cadre et dossards se fera à proximité du podium où sera jugé l'arrivée (à droite de la ligne d'arrivée).

Article 5. Engagements :

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il accepte toutes les clauses. Chaque coureur s'engage à respecter le code de la route. L'engagement se fera par équipe. Un droit d'engagement de 12 € par coureur devra être acquitté.

Les engagements devront être régularisés sur l'outil cicleweb www.ffc.fr

Article 6. Emargement

La signature de la feuille d'emargement et la photo des équipes se fera sur le podium animation à proximité de la ligne de départ rue de la Tour entre 11h15 et 12h20, les équipes devront se présenter au complet.

Article 7. Ravitaillement et zones vertes

Le ravitaillement à pied des coureurs se fera à l'intérieur d'une zone délimitée s'étendant du col de la Gachet jusqu'à l'entrée de St Christo en Jarez.

Des sacs poubelles seront disposés sur cette zone, avant de permettre aux encadrants des équipes de laisser la zone indemne de pollution et de déchets.



4. Règlement particulier de l'épreuve

Des dérogations à ces prescriptions pourront être apportées par le Jury des arbitres, en consultation avec l'organisateur en cas de circonstances exceptionnelles.

Article 8. Respect de la nature et de l'environnement

Les Coureurs sont priés de se montrer respectueux de l'environnement en évitant de jeter leurs détritres sur la voie publique, en gardant notamment les emballages alimentaires dans leurs poches. Il en va de même pour les encadrants des équipes qui devront utiliser les poubelles de tri mis à leur disposition sur les zones de départ/arrivée et la zone de collecte spécifique située à droite de la chaussée à environ 1 kilomètre après la ligne du Grand Prix de la montagne de Saint Christo en Jarez.

Article 9. Arrivée

Cette année 2023, exceptionnellement pour raison de travaux, le rond-point Kivilev situé à 500 mètres de la ligne d'arrivée ne pourra s'emprunter que sur la gauche, pour les coureurs comme pour les véhicules d'assistance, la chaussée sera ensuite rétrécie, nécessitant une vigilance particulière pour les concurrents.

Une déviation obligatoire sera mise en place pour les véhicules, y compris les motos, après le pont et à 400 m de la ligne d'arrivée, sur la droite, permettant de rejoindre directement le parking des coureurs. Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée, les véhicules de l'organisation, des commissaires, du médecin et du directeur sportif du vainqueur seulement en cas d'arrivée détachée, avec une avance minimum de 1 minute, conformément au règlement UCI article 2.3.006.

Article 10. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur pointé à plus de 10 minutes du peloton principal, doit s'arrêter et quitter la course après avoir remis son dossard au camion balai.

Article 11. Protocole

Les 3 premiers de l'épreuve, le 1^o espoir, les vainqueurs des classements annexes (Grand Prix de la Montagne et Points chauds), au plus tard 15 minutes après leur arrivée sur le podium d'arrivée (en face de la ligne d'arrivée, côté Stade Geoffroy Guichard).



4. Règlement particulier de l'épreuve

En cas de non-présentation au protocole, les prix et primes ne seront pas attribués et des amendes pourraient être infligées à partir d'une décision du jury des commissaires.

Article 12. Prix

Grille 1220 /20 :

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}
246 €	183 €	146 €	122 €	98 €	85 €	67 €	55 €	37 €	24 €
11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}	17 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ^{ème}
21 €	20 €	18 €	17 €	15 €	14 €	14 €	14 €	12 €	12 €

Grand Prix de la Montagne Culture Vélo St.Etienne:

3-2-1 points aux 3 premiers coureurs à chaque passage à Grand Prix de la Montagne Saint-Christo en Jarez (4 premiers tours) et à Pin rond (2 derniers tours)

Prix : 1° : 76 €, 2° 45 €, 3° : 30 €



Points chauds CIZERON BIO à Saint-Héand :

3-2-1 points aux 3 premiers coureurs à chaque passage à Saint-Héand les 5 premiers tours

Prix : 1° : 76 €, 2° 45 €, 3° : 30 €



1^{er} Espoir CREDIT MUTUEL:

Prix : 1° : 50€



Flamme rouge ACTIVE RESEAU BTL



Article 13. Service médical

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisation et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle d'arrivée.



4. Règlement particulier de l'épreuve

Article 14. Contrôle médical

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle se déroulera dans la salle du Contrôle antidopage dans les vestiaires du Stade Henri Lux, conformément aux prescriptions de l'article 28 du règlement UCI.

Article 15 Esprit sportif

Nous comptons sur l'esprit sportif de chacun afin que l'épreuve puisse se dérouler dans de bonnes conditions et que chacun reparte avec de bons souvenirs.

Article 16 Divers

Pour tout sujet n'étant pas traité dans le présent règlement interne, il sera fait référence au règlement fédéral en vigueur. En cas de force majeure, d'événement imprévu et indépendant de leur volonté pouvant influencer sur la sécurité et la régularité de l'épreuve, le Comité d'Organisation et le Jury des Arbitres pourront prendre les dispositions particulières qu'ils jugeront utiles et non prévues dans le présent règlement.

Loire
LE DÉPARTEMENT



5.Challenge Raymond POULIDOR

L'épreuve fait partie pour la première fois du Challenge Raymond POULIDOR parrainé par Marc MADIOT.

Organisé par L'ARPAD (Association des Amis de Raymond Poulidor et André Dufraisse).
Et le ROCC Amateur (Rassemblement des Organisateurs de Courses Cyclistes)

Suivez l'actualité du Challenge sur Facebook:
<https://www.facebook.com/challengeraymondpoulidor>



Cité de design de St. Étienne

La Cité du design ira a votre rencontre avec son vélo cargo sur la zone départ - arrivée devant le stade Geoffroy-Guichard.

Suivez l'actualité de la Cité:
<https://www.citedudesign.com>





GUIDE DE ROUTE - Grand Prix St Etienne - Loire

6. Parcours et sécurité

Rassemblement de départ : St Etienne - stade Geoffroy Guichard

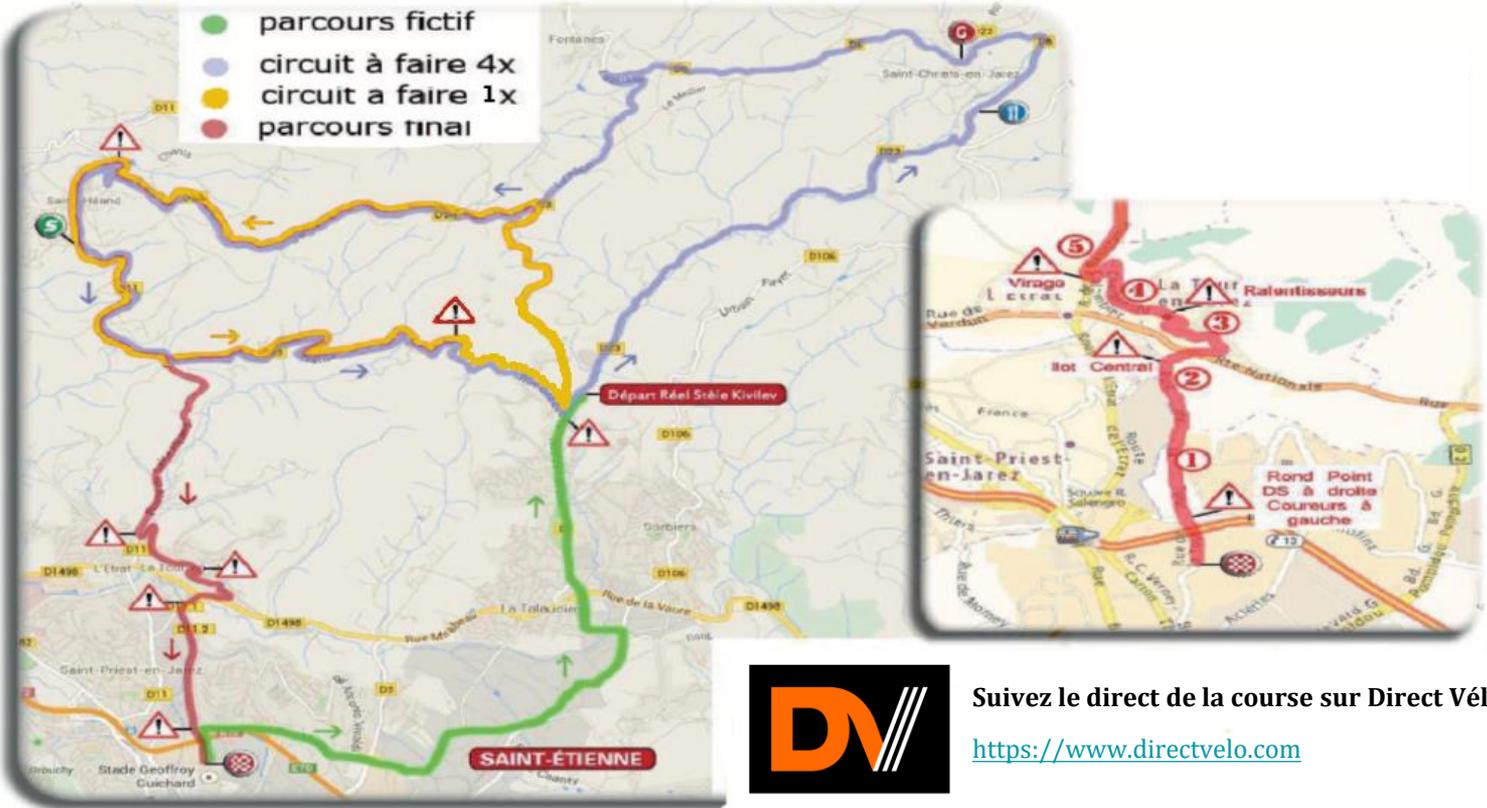
Lieux	parcours	à parcourir	Horaire		Altitude
			42 km/h	38 km/h	
Départ fictif . Rue de la Tour	0		12:30	12:30	488
Rd Point Rue de la Tour					486
Rue P. de Coubertin					460
Rue de Molina					465
Rue du Dr Merlin					470
BLd Louis Nelter					470
Rue S. Allende - La Talaudiere					472
Rue Albert Camus					490
Bld Jean Rostand					495
Rue Jules Grevy					498
Rue Georges Clemenceau					500
Rue de la Brayetière					500
M3 Sorbiers - Av du Valjoly					513
M23 Sorbiers Grand Quartier					535
Stèle Kivilev	9,8				545
Départ réel Stèle Kivilev	0	153,5	12:55	12:55	545
Col de la Gachet M23 / M6	6,4	147,1	13:04	13:05	748
St Christo en Jarez	GPM 1	9,4	144,1	13:08	815
Laurisse M6 / M3		13,5	140	13:14	845
Le Pilon M3 / M54		16,1	137,4	13:18	797
Pin Rond		17,1	136,4	13:19	837
St Héand M54 / M11		22,3	131,2	13:26	655
St Héand - centre	PC 1	23,7	129,8	13:28	665
Montrond M23 / M11		26,5	127	13:32	605
Carrefour M3 / M23		30,9	122,6	13:39	640
Sorbiers Grand Quartier		33	120,5	13:42	535
Col de la Gachet M23 / M6		39,9	113,6	13:52	748
St Christo en Jarez	GPM 2	42,9	110,6	13:56	815
Laurisse M6 / M3		47	106,5	14:02	845
Le Pilon M3 / M54		49,6	103,9	14:05	797
Pin Rond		50,6	102,9	14:07	837
St Héand M54 / M11		55,4	98,1	14:14	655
St Héand - centre	PC 2	56,8	96,7	14:16	665
Montrond M23 / M11		59,6	93,9	14:20	605
Carrefour M3 / M23		64	89,5	14:26	640
Sorbiers Grand Quartier		66,1	87,4	14:29	535
Col de la Gachet D23 / D6		73	80,5	14:39	748
St Christo en Jarez	GPM 3	76	77,5	14:43	815

Laurisse M6 / M3		80,1	73,4	14:49	15:01	845
Le Pilon M3 / M54		82,7	70,8	14:53	15:05	797
Pin Rond		83,7	69,8	14:54	15:07	837
St Héand M54 / M11		88,5	65	15:01	15:14	655
St Héand - centre	PC 3	89,9	63,6	15:03	15:16	665
Montrond M23 / M11		92,7	60,8	15:07	15:21	605
Carrefour M3 / M23		97,1	56,4	15:13	15:28	640
Sorbiers Grand Quartier		99,2	54,3	15:16	15:31	535
Col de la Gachet D23 / D6		106,1	47,4	15:26	15:42	748
St Christo en Jarez	GPM 4	109,1	44,4	15:30	15:47	815
Laurisse M6 / M3		113,2	40,3	15:36	15:53	845
Le Pilon M3 / M54		115,8	37,7	15:40	15:57	797
Pin Rond		116,8	36,7	15:41	15:59	837
St Héand M54 / M11		121,6	31,9	15:48	16:07	655
St Héand - centre	PC 4	123	30,5	15:50	16:09	665
Montrond M23 / M11		125,8	27,7	15:54	16:13	605
Carrefour M3 / M23		130,2	23,3	16:01	16:20	640
Sorbiers Grand Quartier		132,3	21,2	16:04	16:23	535
M23/Rue du Sapey Sorbiers		132,6	20,9	16:04	16:24	533
Rue du Sapey Sorbiers/ M3		134,5	19	16:07	16:27	696
Le Pilon M3 / M54		136,5	17	16:10	16:30	797
Pin Rond	GPM 5	137,5	16	16:11	16:32	837
St Héand M54 / M11		141,6	11,9	16:17	16:38	655
Montrond M23 / M11		145,8	7,7	16:23	16:45	605
l'Etrat D11/rte de Vivert		148,5	5	16:27	16:49	464
rte de Vivert / Ch. du Colombier		148,8	4,7	16:27	16:49	485
La Tour en Jarez - centre		149,8	3,7	16:29	16:51	534
Montée du Bourg / D498		151,1	2,4	16:30	16:53	470
M498 / M11.1		151,2	2,3	16:31	16:53	468
M11.1 / M11.2 rue de la Tour		151,3	2,2	16:31	16:53	471
Rd Point Rue de la Tour		153	0,5	16:33	16:56	486
Arrivée		153,5	0	16:34	16:57	488





6. Parcours et sécurité



ACTIV' RESEAUX
BTLM



DIRECTVELO

Suivez le direct de la course sur Direct Vélo

<https://www.directvelo.com>





6. Parcours et sécurité



- 22- 55-88-121-141 Traversée de Saint-Héand : Rond-Point et ilots centraux
- 26- 59-92-125 Montrond-Martourey : Route étroite
- 30.9 - 64 - 97- 130 Carrefour D3/D23 : virage en épingle à droite
- 33 - 66.1- 99.2-132 Sorbiers-Grand Quartier : Virage en épingle à gauche
- 148.5 L'Etrat : virage en épingle à gauche très serré
- 148.8 à 151.2 La Tour en Jarez : Passages étroits et ralentisseurs
- 153 Arrivée : Rond-Point Coureurs passage à gauche et voitures à droite





6. Parcours et sécurité

Cote de la Jaillière

Les Français se souviennent de l'arrivée du Tour de France à StEtienne le 13 Juillet 2019. Dans la montée de la Jaillière, Julian ALAPHILIPPE passe à l'attaque accompagné de Thibaut PINOT. Au final, c'est Thomas DE GENDT qui remporte l'étape. Mais, c'est bien ALAPHILIPPE qui reprend le maillot jaune et Pinot se place à la 3eme place du général. Ce jour-là, cette montée inconnu est devenu un haut lieu du Tour de France. Le GPSE a modifié le parcours de l'édition 2022 pour intégrer cette montée dans le dernier tour. Mais, ce sont bien les coureurs qui décideront si segment sera, ou pas le point clef pour la victoire finale devant le stade Geoffroy Guichard. Nathanaël Gery notre responsable de la performance décrypte pour nous ce nouvel enchainement.



ecsel - PhPRADIER - <http://ecsel-cyclisme.fr>



BEAUFILS



Security Tech Germany



Hubert BEAL

25 Place Chavanelle - 42000 ST ETIENNE
Tel : 04 77 33 05 72 - email : h.beal@mma.fr



ecsel - PhPRADIER - <http://ecsel-cyclisme.fr>



6. Parcours et sécurité

Nathanaël « Le Pilon par la Jaillière »

Après plus de 130 kilomètres de course c'est une grimpée de 5 kilomètres à 6,1% qui attend les coureurs. La première difficulté c'est la proximité du pied avec la fin de la descente du Pilon par le Grand Quartier de La Talaudière. La descente tournicote et peut se faire à fond. La relance 100m avant le pied sera redoutable pour les coureurs mal placés. Vu la difficulté du début de bosse avec dans les premiers mètres des passages à 12%, c'est se tirer une balle dans le pied pour la suite de ne pas être dans les premières places du peloton et il faudra être vigilant dès le Marthourey.

La deuxième difficulté de cette montée c'est bien La Jaillière en elle-même. Les 2 kilomètres qui la composent offrent des passages à 12 et 13%. Elle se monte en deux temps avec un replat en son milieu. Au virage à droite lorsque l'on reprend la route classique du Pilon on se dit « Bon sang, ça va être long ». C'est clair que tout le monde basculera avec du lactique plein les chaussettes et c'est véritablement là où la différence se fera. Entre le gars qui remettra 3 dents pour avaler les 3 kilomètres restant du Pilon et le gars qui s'écrasera, la différence sera énorme et offrira la possibilité de creuser l'écart pour rallier Saint-Etienne. Cependant, même pour un grimpeur il faudra être bien conscient de ses capacités car elle n'offrira pas l'occasion de se refaire. Il faudra donc savoir attaquer au bon moment, ni trop tôt pour ne pas s'écraser, ni trop tard pour pouvoir faire suffisamment la différence. Une montée avec un pied raide c'est toujours difficile à appréhender et du spectacle assuré. »



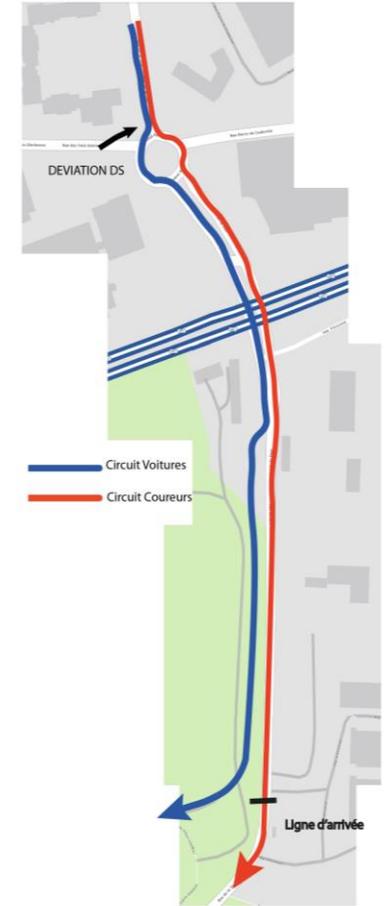
Toutes les photos de la montée ici: [ICI](#)



6. Parcours et sécurité

ORGANISATION ZONE DÉPART ET ARRIVÉE

STADE GEOFFROY GUICHARD – SAINT ETIENNE





6.Parcours et sécurité

Référents secours

Service médical

Le service médical sera suivi par le **Docteur Clément FAYOLLE**

Tel : 06.31.75.90.67

Une ambulance de la société ABV 42 ainsi qu'un véhicule de premiers secours à personnes (VPSP) de la Croix Rouge française assureront l'accompagnement de l'épreuve pour une éventuelle intervention et évacuation vers l'hôpital le plus proche si nécessaire après avis du médecin.

Urgences

- ▶ **CHU SAINT-ETIENNE 04 77 82 80 00**
- ▶ **Hôpital SAINT-CHAMOND 04.77.31.19.19**

Saint-Étienne
Ville créative design

Loire
LE DÉPARTEMENT





GRAND PRIX CYCLISTE ST-ETIENNE LOIRE

Samedi 25 Mars 2023
Stade Geoffroy Guichard

12h30 : DEPART

16h15 : ARRIVEE

13h00 - 16h00 : COURSES D'ATTENTE

+ d'infos : www.ecsel-cyclisme.fr



une organisation de



Saint-Étienne
Ville créative design

Loire
LE DÉPARTEMENT

Crédit Mutuel



Comité d'Organisation ECSEL

PRÉSIDENT BESSON Philippe

Tél : 06 08 01 35 57

E-mail : philippe.besson183@orange.fr

PROTOCOLE

FLACHON Jean-Pierre

Tél : 07.85.16.99.31

RELATIONS MÉDIAS

PRADIER Philippe

Tel : 06.84.15.02.20

RELATIONS ÉQUIPES

VILLEMAGNE Denis

Tel : 06.14.09.52.53